



Pour diffusion immédiate

Hébergement des personnes handicapées: plusieurs groupes et parents s'inquiètent du désengagement constant de l'État!

Montréal, le 2 décembre 2016 — Le Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI) profite de la Journée internationale des personnes handicapées pour interpeller les responsables du Réseau de la santé et des services sociaux et sensibiliser la population à l'état inquiétant de l'hébergement des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme à Montréal.

Il faut savoir que la plupart des personnes qui sont sous la responsabilité des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED), maintenant intégrés dans les CIUSSS, sont hébergées dans des maisons privées appelées « ressources intermédiaires » (RI).

Dans les derniers mois, le CRADI, ses partenaires et plusieurs intervenants concernés, dont la Protectrice du citoyen, ont dénoncé plusieurs situations difficiles : listes d'attente interminables, coupures pour certaines RI, retrait graduel des intervenantes du CIUSSS pour l'encadrement clinique des personnes, laxisme du même CIUSSS au niveau du contrôle de la qualité des services dans les RI, retour en milieu institutionnel pour certaines personnes, transferts à répétition, etc.

Tel que le souligne Electra Dalamagas, intervenante à *Autisme Montréal*, « il y a un double abandon de la part du Réseau de la santé : on délaisse les personnes handicapées et les ressources intermédiaires. Dans ce contexte, comment s'assurer de la qualité des services à la fois pour les besoins de base et les besoins cliniques, et ce, dans l'ensemble des ressources? »

Compte tenu des inquiétudes des parents, des situations vécues par les personnes, de l'épuisement des gens qui travaillent dans les ressources et de l'intégration sociale compromise des personnes hébergées, nous revendiquons un rehaussement des budgets dédiés. Comme l'affirme Marianne Dupéré de l'organisme *Sans oublier le sourire*, « il est fondamental que l'État évalue les besoins à moyen et long terme de cette population et prévoit en conséquence l'organisation de ces services. Il est anormal que des budgets n'apparaissent que lorsque la pression des familles et des milieux communautaires se fait fortement sentir. »

De notre point de vue, il est souhaitable que les pratiques des ressources soient régulièrement validées, par exemple, en instaurant un processus de certification qui attesterait la conformité de la ressource en regard d'un ensemble de standards de qualité. Pour Isabel Molliet, de *l'Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement*, « le travail d'intervention et d'accompagnement auprès de personnes ayant des troubles graves de comportement ou une déficience intellectuelle importante nécessite des qualifications et de l'expérience-terrain significative. Sauf qu'actuellement, dans les RI, les employés sont payés proches du salaire minimum! »

Pour les personnes en situation de handicap et leurs parents, avoir accès à des services sociaux et de santé n'est pas une option, mais bien un droit fondamental et un impératif à leur pleine participation sociale et à leur qualité de vie!

Le CRADI regroupe 31 organismes montréalais engagés dans la défense des droits et la promotion des intérêts des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme ainsi que leur famille.

— 30 —

Pour informations et entrevues :

Patricia Charland

Téléphone : 514-255-8111

Courriel : direction@cradi.com

Site web : www.cradi.com